

PATRIMOINE SUISSE – SECTION VAUDOISE

Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 25 juin 2011 à LUCENS

Membres présents : voir liste jointe

Membres du Comité excusés : A. Antipas – M. DuPasquier – A. Perakis – P. Willomet

PREAMBULE

Le Président, Denis de Techtermann, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux invités : Monsieur J.R. Yersin, vice-président du Grand Conseil, remplaçant Mme C. Wyssa, Mme A. Maillard, Présidente du Conseil Communal, Mme S. Rohner, présidente de la section Neuchâtel, M. E. Novello, Président de l'Interassar et Mme C. Betschen, membre d'honneur.

Il présente Mme F. Hoffmann et M. G. Kaenel, qui seront nos guides pour la visite du dépôt et abri des biens culturels. Il remercie Mme M. Fontannaz, qui nous a guidés à travers la ville de Lucens.

Le Président donne la parole à M. J.R. Yersin, qui nous transmet les vœux du parlement cantonal. Lors de son message, M. Yersin évoque, parmi d'autres sujets, le sauvetage de la flotte historique du Léman et la construction de la nouvelle salle du Grand Conseil. Pour conclure, il remercie tous les bénévoles et donateurs qui contribuent à mettre en valeur le riche patrimoine qui est le nôtre.

Procès verbal de l'Assemblée Générale 2010 :

Ce procès verbal n'appelle aucune observation et il est adopté.

Rapport annuel 2010

D. de Techtermann rappelle que cette année a été marquée par le 100^e anniversaire de notre section, qui a débuté le 27 janvier par une cérémonie officielle au Palais de Rumine. Plusieurs événements ont ponctué ce centenaire, dont la journée officielle, le 25 septembre, sur le bateau La Suisse, également centenaire. L'année s'est terminée par la plantation d'un arbre du centenaire dans le parc du domaine de La Doges.

Il relève la bonne marche de la section, l'augmentation constante du nombre de ses membres, dont le millièmè a été atteint fin 2009 et qui est à ce jour de 1040.

Comité

Notre Comité, composé actuellement de 21 personnes, a tenu 6 séances pour examiner les dossiers en cours et ratifier les décisions du Bureau – qui se réunit une fois par mois - et de la Commission Technique (6 séances). Celle-ci se compose de 15 personnes qui se dépensent sans compter pour suivre l'ensemble des dossiers présentés, les étudier, les analyser, dans le but soit de conseiller, soit de formuler des oppositions si nécessaire. Les résultats ne sont pas publiés dans notre bulletin, par souci de discrétion. L'objectif est de travailler en collaboration avec les auteurs de projets, les autorités ou les privés, que nous encourageons à nous consulter « en amont ».

Relations publiques

Nous maintenons des relations régulières avec les autorités cantonales et communales, le service des infrastructures du canton de Vaud, ainsi qu'avec les autres associations régionales de protection du patrimoine, que nous convoquons deux fois par année pour des séminaires sur des thèmes d'actualité. Sont également conviés à ces rencontres les membres du service Monuments et Sites et les associations d'architectes et ingénieurs, qui ont une autre vision du patrimoine architectural contemporain (par ex. lutte contre le faux-vieux.)

Patrimoine suisse

Le Comité central de Patrimoine suisse s'est réuni à Lausanne, le 27 novembre 2010, séance au cours de laquelle il a été décidé d'attribuer le prix Wakker aux neuf communes de l'Ouest Lausannois.

Les cotisations sont enregistrées par le secrétariat central et versées sur un compte à Zurich.

Les travaux de rénovation de la Villa Patumbah à Zurich ont commencé : cette propriété deviendra la Maison du patrimoine en 2013.

Cotisations

La question de l'augmentation des cotisations a été discutée lors de la dernière séance des délégués. La section bernoise souhaite augmenter la cotisation à Fr. 60.- dès maintenant, alors que Genève a déjà augmenté à Fr. 70.-. Pour les autres sections, l'augmentation pourrait intervenir d'ici à 2014.

Prix Wakker

Il est rappelé que ce prix récompense le développement de villes par une architecture de qualité et qui s'intègre à l'environnement. Selon les précisions d'E. Kempf, architecte-conseil au Comité central et Président de ce prix pendant 10 ans, il a été créé il y a 40 ans par M. Wakker, en principe destiné à une seule commune. Le projet pour 2010 était de l'octroyer aux 9 communes de l'Ouest lausannois qui ont réalisé avec succès une sorte de « puzzle » de leurs agglomérations.

A Suivre

Le numéro du 100^e a été l'occasion de rappeler l'histoire de la section vaudoise de Patrimoine suisse. Il paraît trois fois par an et est réalisé en quadrichromie. Ses colonnes sont ouvertes aux sections voisines, ce qui est un moyen de propagande pour notre section.

Excursions

Pour l'année du centenaire, nous avons lié nos journées culturelles à d'autres anniversaires. C'est ainsi que nous étions en avril à Yverdon-les-Bains, qui fêtait les 750 ans du château et de son bourg. Le 4 septembre 2010, nous avons rejoint Romainmôtier dans le cadre des festivités de 11 siècles de sites clunisiens. Enfin, le 25 septembre, nous avons embarqué à bord du bateau La Suisse pour célébrer officiellement le centième anniversaire de notre section.

Domaine de La Doges

Nous fêtons en ce mois de juin 2011 le 300^e anniversaire de la construction du rural et des dépendances : les travaux de restauration du rural vont être terminés et nous aurons bientôt la possibilité d'organiser des expositions et concerts dans ces locaux.

Dans le cadre de cet anniversaire, le Musée Suisse de la Mode a présenté des vêtements du 19^e siècle, sur des mannequins répartis dans plusieurs pièces de la maison. Nous avons édité une plaquette sur l'historique du domaine, au prix de vente de Fr. 15.- et un Festival de musique est organisé par les intendants, du 24 au 28 juin de cette année, soit 5 concerts sous tente.

Les Mollard-des-Auberts

Mme C. Betschen, présidente de la Fondation, annonce une excellente nouvelle : le bâtiment a enfin été classé, à la suite de la levée d'opposition. La prochaine étape est la mise à l'enquête pour les travaux d'entretien.

La Coudre

La Fondation a acquis la bibliothèque de Mme Monique Bory, qui vient s'ajouter aux ouvrages concernant le patrimoine bâti. Un site consacré aux plantes médicinales (*sanaherba*) a été créé et pourra être consulté dès décembre 2011.

Rapport du trésorier

J.P. Diémand, nous présente les comptes 2010 des Fonds Coigny et de la SAP. Le bilan montre un total des actifs disponibles de Fr. 864'004,18, alors que les créances sont de Fr. 3'590.262,40. Avec le total des actifs immobilisés, nous arrivons à total actif de **Fr. 7'014.225,38**.

En ce qui concerne le passif, les fonds étrangers se montent à Fr. 526'683,15, la perte d'exploitation à Fr. 54.374,33, le bénéfice des manifestations à Fr. 13'935,50 auquel vient s'ajouter le capital « Manifestations », (total Fr. 22'369,93), le découvert des « fonds de publication » à – Fr. 1,98 et enfin le bénéfice du Fonds Coigny est de Fr. 6'513,046,35. Le bénéfice est moins élevé qu'en 2009, à cause des fluctuations boursières.

Les 2 appartements de La Tour-de-Peilz ont été vendus pour fournir des liquidités en vue des travaux de restauration du rural, devisés à Fr. 1'300.000.--.

Aucune question n'étant posée, le Président remercie le trésorier pour son travail et sa compétence.

Rapport de l'organe de contrôle

J.P. Diémand lit le rapport de FIDURBA et recommande d'approuver les comptes soumis à l'AG.

Rapport de la Commission de gestion financière

Ce rapport est lu par M. J.F. Kaelin, membre de la Commission de gestion financière.

Approbation des rapports

Le Président demande à l'assemblée d'approuver par main levée les rapports :
du Président
du Trésorier
de l'Organe de contrôle

Les trois rapports n'appellent aucune question ou remarques et sont approuvés à l'unanimité.

Les rapporteurs sont remerciés.

Réélections

Le président propose de réélire 3 membres du comité :
Mme Christiane Betschen,
M. Hans Niederhauser,
M. Nicolas Delachaux.

Ils sont réélus par acclamation.

Divers et propositions individuelles

Questions posées :

1) Le comité intervient-il dans les décisions du jury lors de concours d'architecture ?

Réponse négative. Par contre, cela est possible pour les fondations dont fait partie un membre de notre comité :

- Romainmôtier
- Château de Grandson

Le Président de la section a été invité à participer au collège d'experts pour l'attribution du mandat d'architecte pour la restauration du Château St-Maire à Lausanne.

2) Quelle est notre action pour les objets suivants :

- Musée des Beaux-Arts
- Stade olympique.

Réponse de M. H. Niederhauser .

Pour le Musée des Beaux-Arts, la commission technique est en train de se renseigner afin de pouvoir prendre position, car nous n'avons pas été invités aux débats. A noter que dans le cas du choix de la transformation des halles CFF, l'espace pose un problème esthétique, alors que si l'on maintient une partie de ces halles telles quelles, le projet demande analyse. A noter que l'exposition « in situ » dure jusqu'au 30 juin.

En ce qui concerne le stade de la Pontaise, c'est un sujet qui nous préoccupe depuis plus de 10 ans. Nous avons rencontré les autorités, en l'occurrence M. Français.

Il semble qu'on soit confronté à un problème d'ordre politique entre la ville et le canton. Mais notre avis est que tout n'est pas encore perdu.

3) Une nouvelle association régionale est née : « Le Sentier du sel », pour promouvoir les mines de sel de Bex. L'adresse est à Ollon et le site est : www.sentierdusel.ch. Nous l'ajouterons à la liste des associations de protection du patrimoine.

4) Un membre demande s'il ne serait pas possible de publier les comptes de l'association sur le site internet avant l'AG. Le trésorier répond que cela est possible, pour autant que la Fiduciaire contrôle les comptes à temps.

Plus personne ne désirant intervenir, la parole est donnée à Mme A. Maillard, Présidente du Conseil Communal.

Elle salue le Président et les membres de notre association et demande d'excuser l'absence de la Municipalité. Elle relate en quelques mots l'histoire de la ville de Lucens et de son château, dont l'usage est réservé au propriétaire.

Le Président remercie les autorités pour l'apéritif offert à l'issue de l'assemblée. Il adresse également des remerciements à l'ensemble du Comité, les intendants et le secrétariat pour leur fidélité et tout le travail accompli durant l'année. Il félicite notre éditeur, M. Bernard Marendaz, pour la très belle présentation de notre bulletin A SUIVRE qui rencontre un vif succès.

Après le repas les participants sont invités à suivre une visite du Dépôt et abri des biens culturels de l'Etat de Vaud, sous la conduite de Mme Fabienne Hofmann, cheffe de l'Office de la protection des biens culturels du Canton de Vaud et M. Gilbert Kaenel, Directeur du Musée Cantonal vaudois d'histoire et d'archéologie.

Le Président clôt la séance.

1.08.11/dm